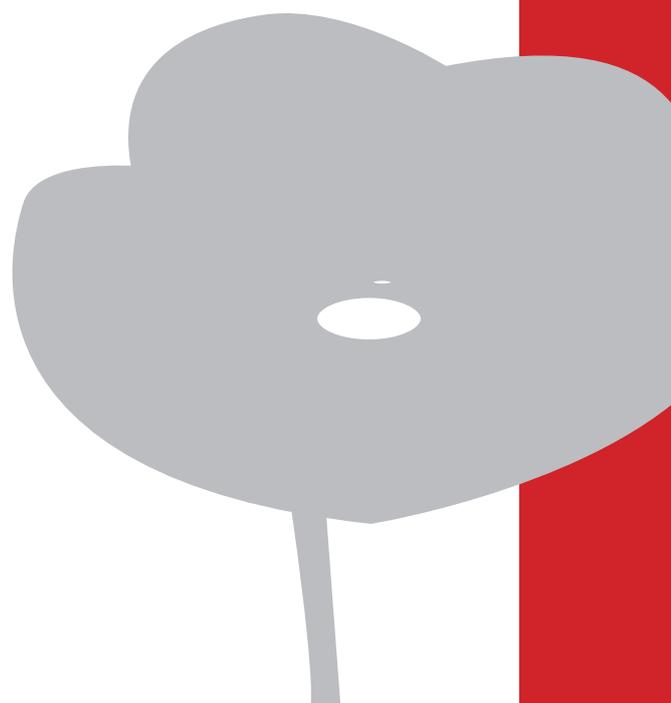


DILINAME | CO0001 | CORSICA 01



PARTITU DI A NAZIONE CORSE - AUTUNUMIA



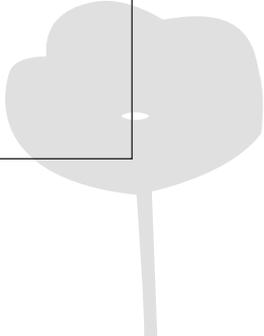
DIGITAL LIBRARY OF NATIONAL
MOVEMENTS IN EUROPE
CENTRE MAURITS COPPIETERS

PARTITU DI A NAZIONE CORSE - AUTUNUMIA



CATALOGUING DATA

ID:	CO0001
Nation / region:	Corsica
Epoch:	Second half of the twentieth century
Title:	Partitu di a Nazione Corse - Autunumia
Original title:	Partitu di a Nazione Corse - Autunumia
Category:	Foundational documents for political movements
Description:	The founding values of the PNC, setting out the historical and ideological background of the movement as well as its organisational principles.
Language:	French
Date:	September, 1982
Author(s):	Partitu di a Nazione Corsa (PNC)
Reference persons:	Alfonsi, François; Angelini, Jean-Christophe; Giovannini, Fabienne
Keywords:	nation, autonomy, sovereignty, nationalism



CONTEXTE

Le PNC est le résultat de la fusion de deux mouvements, eux-mêmes résultats de recompositions précédentes, et représentatifs d'un courant important du nationalisme corse, l'UPC Scelta Nova et Mossa Naziunale.

RÉSUMÉ

Congrès fondateur du Partitu di a Nazione Corsa, le 7 décembre 2002 à Furiani. Le PNC adopte alors ses statuts, et son cadre stratégique à travers le texte «Valeurs, Moyens et Objectifs».



PARTITU DI A NAZIONE CORSE - AUTUNUMIA

I. CONTEXTE

Le PNC est le résultat de la fusion de deux mouvements, eux-mêmes résultats de recompositions précédentes, et représentatifs d'un courant important du nationalisme corse, l'UPC Scelta Nova et Mossa Naziunale. Une première démarche commune a été conduite lors des élections législatives de juin 2002, sous l'étiquette «Inseme per l'avvene», mais, l'étape essentielle de refondation de ce courant politique, tournée vers «la voie démocratique», s'accomplit lors du congrès fondateur du Partitu di a Nazione Corsa, le 7 décembre 2002 à Furiani. Le PNC adopte alors ses statuts, et son cadre stratégique à travers le texte «Valeurs, Moyens et Objectifs». Dans son communiqué final, le congrès fondateur souligne:

I. L'ancrage nationaliste: « l'avviu patriottu »

S'inscrivant dans le droit fil des quarante années de combat nationaliste contemporain, notre action est toute entière tournée vers un objectif: assurer l'avenir de la nation corse par la reconnaissance des droits politiques du peuple corse dans l'Europe en construction. Les luttes pour la reconquête linguistique et culturelle, les droits de l'Homme et des peuples sont au centre de cet engagement qui rejoint tous les combats pour la liberté des Hommes et pour la libre détermination des peuples.

II. Une démarche patriotique fondée sur le choix résolu et exclusif de l'action publique

Cette action prône une voie politique, celle de l'avènement d'une société corse responsable fondée sur les valeurs historiques et culturelles de notre peuple, la justice sociale, l'écologie et le rejet de la xénophobie. Le PNC œuvre à l'aboutissement d'une triple revendication: - la reconnaissance en droit du Peuple Corse, nation d'Europe; - l'accession à des parts croissantes de souveraineté dans le cadre, et sur les modèles de la construction européenne; - l'officialisation de la Langue Corse sur son territoire.

III. Le saut qualitatif que nous voulons porter

Redonner confiance aux Corses impose d'aller plus loin que la seule idée de revendiquer un pouvoir législatif et la souveraineté. Il s'agira d'être prêts à franchir le pas et démontrer au peuple corse notre sens des responsabilités, notre volonté et notre capacité à participer au futur gouvernement de la Corse, et ce, sur les bases d'un compromis historique. En effet, si les circonstances le permettent ou l'imposent, nous devons être prêts à gérer, prêts à construire notre pays avec d'autres forces sur une plate-forme programmatique résolument tournée vers l'émancipation politique de notre peuple. Là est le véritable saut qualitatif du nationalisme corse que nous voulons porter.

IV. Le développement d'une politique internationale

L'ouverture à d'autres nations sans états fait déjà l'objet d'un suivi et d'une réelle coordination. Le PNC participe à l'Alliance Libre Européenne (ALE), aux côtés du Scottish National Party, du Parti Nationaliste Basque et d'Eusko Alkartasuna, du Plaid Cymru, du Bloc Nacional Gallego, etc.... Son adhésion a été définitivement entérinée par l'Assemblée Générale de l'ALE. Il en est de même à propos de Régions et Peuples Solidaires (RPS). Il convient d'intensifier notre politique internationale, notamment parce qu'elle permet de contourner certains débats franco-français et de gagner en crédibilité vis-à-vis de l'opinion publique. À terme, il s'agit pour la nation corse d'acquérir une représentation directe dans les instances politiques européennes.»

II . VALEURS, MOYENS, OBJECTIFS

1. L'exigence de démocratie, par le respect des droits et libertés universels, individuels et collectifs ;
2. La défense de l'humanisme (respect de la vie, justice, tolérance, rejet de toute forme de racisme et de xénophobie) ;
3. Le patriotisme, dans le droit fil des peuples en lutte pour leur émancipation ;
4. La voie publique et démocratique, dans le cadre de rapports de force adaptés et transparents ;
5. La reconnaissance et la défense des droits et intérêts collectifs du Peuple Corse, communauté de destin ;
6. La promotion de la langue corse, à travers une politique linguistique volontariste, incluant un enseignement généralisé et visant à redonner progressivement au corse son statut de langue naturelle des échanges économiques, sociaux et culturels ;
7. La mise en œuvre d'un développement durable, fondé sur son environnement et son identité ;
8. L'équité sociale, à travers un projet de société érigeant en priorités la promotion des droits sociaux et la lutte contre les exclusions ;
9. L'instauration d'une culture démocratique et citoyenne ;
10. La corsisation des emplois, en rejetant toute dérive ethniciste ou raciste, sur les bases de l'apprentissage linguistique et du statut de résident ;



11. L'obtention progressive et concertée de parts conséquentes de souveraineté, donc de compétences législatives propres, conformément au principe de subsidiarité en vigueur à l'échelon européen.

III . HISTORIQUE

I . La Corse, cette énigme plein d'espoir

La Corse est souvent une énigme pour « l'extérieur ». Les médias ne rendent compte généralement que de deux aspects : la beauté de ses paysages, et la violence qu'elle exprime parfois.

Pour comprendre, il faut déjà appréhender son histoire, faite de conquêtes incessantes et de combats permanents pour défendre sa liberté. La Corse est une île convoitée au cœur de la Méditerranée. De tout temps, c'est un point géostratégique pour les grandes nations d'Europe et du monde qui croisent sur Mare Nostrum.

Aujourd'hui les tensions et les guerres se font moins avec des armes homologuées, mais davantage avec la finance mondiale et les lobbies. Mais l'appétit des puissants reste le même sur cette île au demeurant peu peuplée, même si un regain de démographie est constaté depuis quelques années.

Une riche histoire

La Corse est française depuis peu. 1769 marque la fin de la période d'indépendance avec Pasquale Paoli, un personnage héroïque et en avance sur son temps, reconnu comme tel par tous les esprits éclairés du « siècle des lumières ». Alors que régnaient en Europe les monarques au pouvoir absolu, il libère l'île du joug de Gènes en 1755, et lui donne une constitution démocratique où le peuple a la parole, institue la séparation des pouvoirs, et donne le droit de vote aux femmes chefs de foyer... Il ouvre une université (la formation de la jeunesse sera l'une de ses préoccupations essentielles), frappe monnaie, et crée une marine pour protéger les côtes. Il met en place aussi une justice sévère pour rétablir l'ordre, se donne un hymne (Dio vi Salvi Regina adopté en 1730) et un drapeau (la tête de maure, emblème pour de nombreux peuples à l'époque, mais sur laquelle il relève le bandeau sur le front libérant le regard en signe de rupture des chaînes qui oppressent le peuple corse). En 14 années, sa renommée gagne l'Europe entière au point d'inspirer Jean-Jacques Rousseau et les révolutionnaires d'Amérique !...

Gènes n'ayant plus autorité sur l'île vend alors la Corse au Roi de France pour une poignée d'écus lors du Traité de Versailles de 1768. La France débarque dans l'île avec une armée puissante, très équipée, notamment en canons et en mercenaires autrichiens. Les Paolistes résistent, emportent même des victoires, mais s'inclinent les 8 et 9 mai 1769 à Ponte Novu dans un bain de sang qui fera dire à Voltaire : « L'arme principale des Corses était leur courage. Ce courage fut si grand que dans un de ces combats, vers une rivière nommée Golo, ils se firent un rempart de leurs morts pour avoir le temps de recharger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire ; leurs blessés se mêlèrent parmi les morts pour affermir le rempart. On trouve partout de la valeur, mais on ne voit de telles actions que chez les peuples libres. »

Paoli s'exile à Londres qui l'accueille et c'est alors une répression effroyable qui s'abat sur le peuple corse dont il reste encore aujourd'hui les stigmates dans la mémoire populaire...

En 1789, les Corses croient en la révolution française et leur libération... Paoli est rap- pelé à Paris et accueilli en héros par la Constituante. Il est nommé gouverneur de l'île qui dispose de larges pouvoirs... peut-être est-ce là l'autonomie dont il rêve pour l'île ?... Mais les choses basculent vite avec le règne de la terreur. Paoli s'oppose aux dé- capitations qu'il juge barbares et il est déclaré « traître à la nation » (française s'entend). Il repart définitivement en exil et la Corse est à nouveau livrée à elle-même et au joug français...

Le mépris de la République

L'État français ne considèrera jamais la Corse comme faisant partie intégrante de son ter- ritoire, mais bien comme une colonie de la République. Aucun développement n'y est réellement effectué mis à part l'intermède du règne de Napoléon III qui tracera le réseau routier (qui ne bougera plus jusque dans les années 2000. Il faudra en effet le « proces- sus de Matignon » et le rattrapage par le PEI (Plan Exceptionnel d'Investissements) pour y voir des améliorations !).

Trois exemples pour étayer ce propos :

- De 1818 à 1920, des lois douanières taxent tout produit corse et détaxent tout produit arrivant de France. En un siècle, la maigre économie de l'île est ruinée. La Corse est main- tenue ainsi délibérément en état de soumission qui favorise les clans (pouvoirs locaux aux ordres de Paris). Avec les clans, la fraude électorale et les compromissions de toutes sortes sont la règle. L'État ferme les yeux sur ces dérives.

- Les deux guerres mondiales seront une véritable hécatombe pour le peuple corse qui fait figure d'exception pour la mobilisation militaire. La France y rappelle en effet les pères de famille nombreuse et les Corses sont systématiquement envoyés au front, avec les tirailleurs sénégalais. Au lendemain de la première guerre mondiale (30.000 tués), il ne reste plus que les femmes et les infirmes pour tenter de relever une économie déjà moribonde ! Les monuments aux morts en témoignent.

Les Corses paieront aussi un lourd tribut dans les guerres coloniales (Indochine, Algérie, Tchad). Mais la Corse ne sera pas récompensée pour autant !

- Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, la République rapatrie les pieds-noirs dans le sud de la France, notamment en Corse. Elle leur offre des terres et les moyens de les mettre en valeur, ce qu'elle n'a jamais accordé aux Corses. Cette situation ne fait qu'accroître le sentiment d'injustice. Le clan sévit dans l'île. Les pieds-noirs usent et abusent de ces prérogatives, certains exploitent la vigne avec des scandales financiers et agricoles (rajout de sucre et chèques de cavalerie). Les régionalistes dénoncent ces exactions qui révoltent les Corses dans leur ensemble, mais ils ne sont pas entendus par le gouvernement.

« U riacquistu » (la reconquête)

C'est ainsi que survient le drame d'Aleria. En quelques années, les régionalistes sont de- venus autonomistes et leur popularité grandit. Ils réunissent des milliers de personnes dans des congrès politiques. La Corse est en pleine ébullition culturelle (on appellera cette période le « riacquistu »). Les polyphonies renaissent, les revendications pour la langue, la culture, la réouverture de l'université (fermée après Ponte Novu et jamais réouverte) rythment l'actualité. Les Corses redécouvrent leur histoire et leur culture... Le 22 août 1975, une douzaine d'hommes investissent une cave viticole d'un pied-noir qui se livre au scandale de la vinasse. Ils entendent donner une conférence de presse

et pour ne pas se faire expulser immédiatement par la police, se munissent de fusils de chasse... Le gouvernement (premier ministre Jacques Chirac, ministre de l'intérieur Michel Poniatowski) prend alors des mesures militaires totalement disproportionnées. Les forces de l'ordre (des centaines de gardes mobiles) encerclent la cave, survolée par des hélicoptères de l'armée, des engins blindés investissent Bastia... l'assaut sera donné à la cave. Un mort (un garde mobile) et un blessé grave (un militant dans la cave). L'enquête révélera plus tard que le garde a été tué par les siens... les vignes alentour étaient en effet truffées de policiers... C'est ainsi qu'Edmond Simeoni, chef de l'opération nationaliste, échappera à la peine de mort et ne sera finalement condamné que pour « trouble à l'ordre public ». La nuit d'émeute qui suit les événements d'Aleria, à Bastia fera deux autres morts et plusieurs dizaines de blessés. « Plus rien ne sera comme avant » diront à juste titre les observateurs. Les Corses en effet ont compris que le combat changeait de nature.

Quelques mois plus tard, en mai 1976, le Front de Libération National de la Corse (FLNC clandestin) est créé et le nationalisme corse prend d'autres orientations. Il se scinde en deux grandes familles. L'une autonomiste qui refuse la violence clandestine. L'autre indépendantiste qui la soutient. Les années 80 et 90 verront l'évolution tumultueuse du mouvement national. Unions, désunions entre « autonomistes » et « indépendantistes » avec le pendant des « succès » et des « défaites » électorales. Les cycles « attentats-répression » rythment ces 40 années de vie du peuple corse depuis lors, entrecoupées de trêves dans la clandestinité. Les contradictions de ce moyen de lutte conduisent cependant à l'éclatement de la branche clandestine et de sa vitrine légale en plusieurs organisations, sur fond aussi de provocations régulières des pouvoirs publics (attentats barbouzes dans les années 80 avec le préfet Riolacci ; répression du préfet Broussard en 1984 ; préfet Bonnet en 2002 et le scandale des paillotes) etc.

À intervalles réguliers également, sous les coups de butoir du nationalisme, l'État tente d'apporter des solutions politiques, toujours insuffisantes, mais néanmoins importantes : réouverture de l'université en 1981 ; début de reconnaissance de la langue et culture corses ; obtention de divers statuts particuliers (en 1982, 1991, 2003).

La période noire du nationalisme

Au début des années 90, les contradictions et les divisions au sein de la clandestinité augurent une période très dure pour le nationalisme. En 1994 et 1995 ces divisions conduisent à un affrontement sanglant au sein des différentes organisations clandestines qui fera une vingtaine de morts. Cette période choque au plus profond de l'âme corse. Le fossé est énorme entre « autonomistes » et indépendantistes. Mais, même si les autonomistes ne sont pas partie prenante de cet affrontement fratricide, le discrédit touche l'ensemble de la famille nationaliste. C'est alors qu'un groupe de nationalistes cherche à reprendre la main. Il rend l'État, les clans, mais aussi tous les partis nationalistes responsables des dérives et veut créer un « électrochoc ». C'est ainsi qu'il justifiera son geste fou : le 6 février 1998, le préfet de Corse, Claude Erignac, est assassiné.

Il s'ensuivra une période répressive tous azimuts. L'État réagit encore une fois de la plus mauvaise des façons. Plus que la mort d'un homme, il ne supporte pas l'affront fait à la République. Le peuple corse est mis à l'index, plus de 340 interpellations, soit une par village (proportionnellement, cela équivaldrait à plus de 50.000 arrestations en France), des mois de détention préventive pour des dizaines d'innocents, les enquêteurs, sur fond de guerre des polices, multiplient les bavures et les abus, après d'hypothétiques « pistes » (la piste « agricole », la piste « intellectuelle »..), ils vont jusqu'à fabriquer des preuves ou à dissimuler des éléments à décharge ! Pendant ce temps, les éditorialistes parisiens se déchaînent et dénigrent un peuple qu'ils dénoncent comme « préféricide

». Un commando de plusieurs hommes est arrêté. Des dizaines d'années de prison sont alors distribuées dont trois à perpétuité (Pierre Alessandri, qui s'accuse d'être le tueur, Alain Ferrandi et Yvan Colonna qui a toujours prôné son innocence mais soupçonné d'être le tireur). Deux autres hommes, accusés d'être les « penseurs » de l'opération, sont également condamnés à 30 ans de réclusion criminelle (Vincent Andriuzzi et Jean Castela). Ils ont toujours clamé leur innocence. Heureusement pour eux, leurs avocats parviendront à apporter la démonstration de l'erreur judiciaire (procès verbaux falsifiés par un policier véreux) et ils seront innocentés en appel.

Le procès en appel d'Yvan Colonna (en 2008) a lui aussi révélé toutes les dérives et les abus de cette justice d'exception revancharde qui a instruit uniquement à charge rejetant tous les éléments matériels et les témoignages qui l'innocentent. Et malgré l'absence de preuves et le doute jeté dans l'opinion quant à sa culpabilité, il est de nouveau condamné à la prison à vie avec 22 années incompressibles. Cependant, la façon arbitraire dont a été menée ce procès, condamnée par la Fédération International des Droits de l'Homme dans un rapport, conduira à la Cassation et à un troisième procès, en 2011. Celui-ci aussi, contre toute attente, condamnera à nouveau Yvan Colonna à la prison à perpétuité, sans période incompressible cette fois. Ce qui traduit bien le manque de conviction des juges. Pour la seconde fois, Yvan Colonna a fait une demande en Cassation.

Au lendemain de la mort d'Erignac, le préfet Bonnet est nommé dans l'île. Il sera arrêté et condamné deux ans plus tard pour avoir commis des actes barbouzards qui tendaient à conduire à un nouvel affrontement entre Corses (Il avait envoyé des gendarmes mettre le feu à une paillote en y laissant des tracts compromettant. Lors d'un de ces incendies criminels, les gendarmes se sont blessés, abandonnant leurs matériels sur place. C'est ainsi que la barbouzerie a été découverte).

La percée du nationalisme modéré

Le 6 juillet 2003, le statut de la Corse est soumis à une nouvelle évolution au travers du processus « Matignon 2 » repris par Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur (Matignon 1 avait été initié par Lionel Jospin). À 1000 voix près, le référendum échoue, car trois jours auparavant, Nicolas Sarkozy procède à l'arrestation d'Yvan Colonna jusque-là en fuite pour échapper à la vengeance d'Etat. Le soir même de son arrestation, le ministre de l'intérieur (comme l'avait fait son prédécesseur Jean Pierre Chevènement, et un procureur de la République) bafoue ouvertement la présomption d'innocence. Les Corses sont outrés.

Le nationalisme tente de se reconstruire mais, pour reprendre une phrase de Nicolas Sarkozy devenu depuis président de la République, ils « ne sont plus au centre du jeu politique ».

La mouvance démocratique, au travers de la création du PNC (Partitu di a Nazione Corsa, dans la suite du mouvement autonomiste historique), en 2002, prône l'« aggiornamento » de tout le mouvement national. Mais il n'est pas suivi. Il opère alors la recomposition du mouvement démocratique et tente une nouvelle union avec les indépendantistes. La démarche « Unione Naziunale » est créée à l'occasion des élections territoriales de mars 2004 (Assemblée de Corse). Mais, alors qu'ils espèrent accéder aux responsabilités grâce à cette union, les nationalistes ne réalisent que 17% des voix et 8 élus. C'est une avancée par rapport à la « période noire » d'où l'on sort. Mais pas suffisante. L'audience indépendantiste est déçue. D'autant que le gouvernement poursuit sa répression policière. La violence clandestine reprend. Le mouvement démocratique tente tout de même de tirer par le haut l'ensemble du nationalisme et appelle à une « solution politique négociée ». Mais pour cela, il faut que toutes les parties en présence soient d'accord. Or, tant du côté de l'Etat que du côté des indépendantistes, on refuse le dialogue.

Lors des élections législatives de 2007, le nationalisme se divise à nouveau. Les autonomistes essaient de construire leur cohérence à partir de leurs propres forces. Ils opèrent un démarquage attendu dans l'opinion nationaliste, et au-delà, au sein même du peuple corse qui ne tolère plus les dérives et aspire à la paix. Le mouvement démocratique prône ainsi deux démarches distinctes, pas hostiles, pas concurrentes, parfois solidaires sur certaines revendications comme la langue ou la terre, mais clairement séparées au niveau électoral et structurel. Ça marche ! Aux élections municipales de mars 2008, c'est la percée. 25% des voix à Bastia, avec « le retour » en politique de Gilles Simeoni, fils d'Edmond (l'homme d'Aleria) et 40% à Portivechju où Jean Christophe Angelini, secrétaire national du PNC, manque la mairie de seulement 238 voix (compte tenu du fait qu'il y a eu 900 procurations, on peut dire qu'il aurait été élu en votes physiques !)

Bastia et Portivechju sont des symboles, ce sont les deux fiefs clanistes (l'un de gauche, l'autre de droite). Les équipes du courant modéré sont rajeunies, le discours se veut dynamique et porteur, le PNC, principale force au sein du nationalisme modéré, réalise une importante progression au niveau structurel. Parallèlement, il poursuit une action internationale déjà très énergique. L'un de ses porte-parole, François Alfonsi, est élu député européen sur la liste Europe Ecologie (le PNC a des relations poussées avec les écologistes français et européens depuis plusieurs années). En Corse, la liste réalise le meilleur résultat de France, avec 24% des voix.

Mais la grosse percée est réalisée en mars 2010, avec l'union de la famille modérée, au travers d'une démarche qui prend le nom de « Femu a Corsica ». Le PNC y prend une part active avec deux autres composantes du courant modéré que sont A Chjama Naziunale d'Edmond Simeoni et Inseme pè a Corsica de Gilles Simeoni. La stratégie du démarquage réalisera là les plus beaux résultats de l'histoire du nationalisme contemporain : avec 37.000 voix, 26% du corps électoral et 11 élus, Femu a Corsica se place désormais « au centre du jeu politique ». D'autant qu'à droite, c'est l'effondrement, tandis qu'à gauche, les différentes listes très divisées sont contraintes de s'unir pour faire barrage à la déferlante nationaliste.

Parallèlement, après un passage à vide de 2007 à 2009, les indépendantistes eux aussi construisent leur cohérence, à travers un même parti appelé « Corsica Libera », ils réalisent également un très bon résultat, 10% et 4 élus.

L'espoir pour demain

Aujourd'hui, le nationalisme, toutes forces confondues, pèsent 36% des suffrages. C'est une force incontournable. Le seuil du basculement historique. 52.000 personnes, un tiers de l'électorat insulaire, ont soutenu dans cette élection de mars 2010 les fondamentaux nationalistes : défense du patrimoine foncier et de l'environnement, reconnaissance et épanouissement de l'identité, particulièrement de la langue et de la culture, recherche d'une solution politique négociée permettant la libération des prisonniers politiques et l'instauration de la paix. Jamais un message aussi fort n'avait été adressé à Paris ! Le tout sur fond de sanction de l'équipe sortante mais aussi des clans, de droite comme de gauche.

Malheureusement ce message n'a pas été entendu de la part des forces traditionnelles de l'Assemblée de Corse qui, malgré une majorité relative, n'ont pas fait l'ouverture aux nationalistes. Femu a Corsica comme Corsica Libera demeurent donc, pour l'heure, dans l'opposition.

La percée historique de la démarche Femu a Corsica est un nouveau tournant dans l'histoire du nationalisme corse. Femu a Corsica entend structurer cette alternative et lui donner un nouvel élan à l'occasion des prochains scrutins. Les élections cantonales de

mars 2011 ont été l'occasion d'un nouveau bond en avant pour le PNC. Son secrétaire national, Jean Christophe Angelini a été élu conseiller général, une élection traditionnellement très difficile pour le nationalisme corse, car reposant sur le pouvoir du clan. Mieux, Jean Christophe Angelini bat le leader de la droite sarkozienne, Camille de Rocca Serra, et met fin à plus de 20 années de règne sans partage du clan dans l'extrême sud. Ce qui laisse augurer de belles perspectives encore pour les prochains scrutins (législatives 2012, municipales et territoriales 2014).

Pour l'heure, l'objectif pour le courant modéré est de se construire un bilan, œuvrer à l'Assemblée de Corse, mais aussi sur tous les terrains des luttes du peuple corse, afin de bâtir cette alternative et de rompre avec les pratiques du passé, en associant l'ensemble des forces vives, et en ouvrant une perspective politique forte, porteuse de développement, d'espoir et de paix pour le peuple corse.

Fabiana GIOVANNINI

IV . EXTRAIT DE DISCOURS

“Se préparer à l'autonomie de la Corse”

L'autonomie pour le PNC c'est l'obtention négociée des cinq pouvoirs dont bénéficient depuis longtemps les îles de Méditerranée et la plupart des « grandes régions » d'Europe. Ce n'est pas « l'exception républicaine », mais bien la « normalité européenne » !

Pouvoir législatif et réglementaire tout d'abord, largement débattus en son temps durant le processus de Matignon pour des raisons évidentes. Pouvoir fiscal, car la Corse a besoin d'un statut plus dynamique, réellement orienté vers la production et la reconnaissance d'une spécificité. Pouvoir administratif, car aucun territoire au monde ne peut tendre vers l'émancipation et le développement avec un tel enchevêtrement des niveaux de compétence, un empilement et une dilution ainsi prononcés des politiques – et des moyens – publics.

Pouvoir financier enfin car nous ne sommes pas dans une vaste bulle, à l'abri des secousses d'une crise planétaire. La tension que connaissent les finances publiques est forte et durable. Pour en atténuer les effets, il nous faut dégager de nouvelles ressources, inventer des pistes que le droit commun pourrait nous interdire d'emprunter. D'où notre exigence de latitude, de liberté.

Le nationalisme dont la Corse a besoin est un nationalisme de construction, de partage et d'ouverture que nous voulons incarner. Le nationalisme corse a besoin de fondements théoriques nouveaux, lisibles, car la situation a considérablement évolué ces trente dernières années. Mais plus que de théories, même actualisées, il a besoin de pratiques et de projets, d'expériences et de parcours renouvelés. D'où le partage et l'ouverture car le mouvement national, dans la diversité de ses convictions, doit renoncer au « grand soir », à la « génération spontanée », qui le verrait gagner seul contre tous. Il nous faut partager notre espérance pour la concrétiser et cesser de penser que nous devons l'incarner seuls. Nous sommes à l'orée d'avancées importantes, déterminantes, pour l'avenir de notre pays. Il nous faut préparer dès aujourd'hui l'Autonomie de la Corse dans le cadre européen. Il nous faut l'arracher parce que c'est un besoin vital pour notre peuple, et il nous faut être prêt aussi à la mettre en œuvre avec d'autres.

Jean-Christophe ANGELINI